



Communiqué de presse
20 Janvier 2022

Droits sociaux fondamentaux et responsabilité sociale : ENGIE signe un nouvel accord mondial avec trois fédérations syndicales internationales

Le 20 janvier, ENGIE renouvelle son accord avec les fédérations syndicales mondiales IBB, IndustriALL et ISP ainsi que les organisations syndicales représentatives au niveau Groupe (CFDT, CFE-CGC, CGT et FO) portant sur les droits sociaux fondamentaux et la responsabilité sociale. Celui-ci s'inscrit dans la continuité du dialogue social international développé entre ENGIE et les représentants des salariés depuis plus de 10 ans et déjà concrétisé par plusieurs accords et conventions, tant au niveau européen que mondial.

ENGIE a souhaité poursuivre son engagement en matière de dialogue social international avec ce nouvel accord-cadre mondial moderne, qui reflète des enjeux actuels pour la société et les salariés, dans la continuité de l'accord signé en 2010.

Cet accord apporte un socle commun de garanties à l'ensemble des salariés d'ENGIE dans le monde et traduit l'importance portée par le Groupe à sa responsabilité sociale, en cohérence avec la raison d'être et l'engagement d'ENGIE dans la transition énergétique.

Signé le 20 janvier 2022, ce nouvel accord va encore plus loin en accordant des droits communs aux salariés d'ENGIE du monde entier :

- Avec le programme ENGIE CARE, une même base de protection sociale est accordée à l'ensemble des salariés du Groupe en matière de parentalité (avec un congé maternité de 14 semaines et un congé paternité de 4 semaines, entièrement rémunérés), en cas de décès ou d'invalidité (avec le versement d'un capital minimum de 12 mois de salaire) ou d'hospitalisation. Chaque entité du Groupe devra respecter ces minima au plus tard fin 2024 ;
- Un principe commun en termes d'emploi durable : ENGIE s'engage notamment à privilégier les emplois permanents, à durée indéterminée et directs ;
- Un socle commun en termes de diversité : l'accord reprend ainsi par exemple nos objectifs en termes de mixité et de lutte contre toute forme de discrimination.
- Enfin, les dispositifs de dialogue social international au sein d'ENGIE sont complétés par la création d'un forum mondial qui réunira, au moins une fois par an, des représentants des salariés issus de toutes les géographies où ENGIE opère, les fédérations internationales signataires ainsi que la direction du Groupe.



Catherine MacGregor, Directrice Générale d'ENGIE déclare à ce propos : « *Je me réjouis de ce nouvel accord mondial signé avec IBB, IndustriALL Global Union et ISP syndicats spécialisés dans les secteurs industriels, de l'énergie et des services publics, le 3ème depuis la création du Groupe. Il réaffirme les engagements d'ENGIE en termes de responsabilité sociale et de dialogue social international en cohérence avec notre ambition d'une Transition Juste partout où nous opérons.* »

Jean-Sébastien BLANC, Directeur Général Adjoint d'ENGIE, en charge des Ressources Humaines, complète : « *C'est un accord ambitieux et moderne qui vient d'être signé. Il nous permet de valoriser le dialogue social, partie intégrante de la culture d'entreprise chez ENGIE, de renforcer par ailleurs le sentiment d'appartenance de nos collaborateurs, et aussi d'attirer les nouveaux talents. Nous voulons être reconnus comme employeur responsable dans chacun des pays où ENGIE est présent.* »

Le Secrétaire Général de IndustriALL Global Union a dit : « *Chez IndustriALL, nous sommes heureux de signer l'accord-cadre mondial renouvelé avec ENGIE. En tant qu'entreprise multinationale de services publics opérant dans le secteur de l'énergie, il est essentiel qu'ENGIE s'engage en faveur d'un développement industriel durable et d'une transition juste avec les fédérations syndicales mondiales qui représentent ses travailleurs dans le monde entier. De même, l'engagement à se conformer à la loi française sur le devoir de diligence au niveau mondial est très important. Nous espérons que le forum mondial, qui se réunira au moins une fois par an, pourra effectivement avancer dans la mise en œuvre des points de l'accord.* »

La Secrétaire Générale d'ISP, Rosa Pavanelli : « *Je veux féliciter tous les négociateurs d'être parvenus à un accord dans des conditions aussi complexes. Ce renouvellement de l'accord mondial sur les droits fondamentaux reflète clairement un consensus sur l'importance de l'égalité des genres, la digitalisation et la transition juste. ISP et ses affiliés sont attachés au déploiement et au suivi de cet accord.* »

Ambet Yuson, Secrétaire Général de l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois, IBB souligne : « *C'est la toute première fois que des représentants de travailleurs du monde entier, membres de nos fédérations syndicales mondiales, ont fait partie des négociations d'un accord-cadre mondial avec la direction d'une multinationale. L'IBB se félicite de ce nouvel accord qui va bien au-delà du précédent puisqu'il inclut des questions clés pour les syndicats comme la discrimination et le harcèlement au travail, l'égalité, la qualité de vie au travail, le réchauffement climatique, l'intégrité fiscale, la sous-traitance et la vigilance raisonnable. Au cours des prochains mois, nous continuerons de travailler en étroite collaboration afin de mettre en œuvre l'accord de manière constructive.* »

A propos d'ENGIE

Nous sommes un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Avec nos 170 000 collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes, nous sommes engagés chaque jour pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone, grâce à des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement. Guidés par notre raison d'être, nous concilions performance économique et impact positif sur les personnes et la planète en nous appuyant sur nos métiers clés (gaz, énergies renouvelables, services) pour proposer des solutions compétitives à nos clients.



Chiffre d'affaires en 2020 : 55,8 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe, Euronext Vigeo Eiris - Eurozone 120 / Europe 120 / France 20, MSCI EMU ESG, MSCI Europe ESG, Stoxx Europe 600 ESG, and Stoxx Global 1800 ESG).

A propos d'IndustriALL

La fédération IndustriALL représente 50 millions de travailleurs des secteurs miniers, de l'énergie et de la manufacture dans 140 pays.

A propos d'ISP

L'Internationale des Services Publics est une fédération syndicale internationale de plus de 700 organisations syndicales représentant 30 million de travailleurs dans 154 pays. Nous portons leur voix devant les Nations Unies, l'Organisation Internationale du Travail, l'organisation mondiale de la santé et devant d'autres organisations régionales et mondiales. Nous défendons les droits syndicaux et du travail et luttons pour l'accès universel à des services publics de qualité.

A propos d'IBB

La fédération IBB rassemble les travailleurs des secteurs de la construction et du bois représentant 12 millions de membres dans 135 pays.

Contact presse Groupe ENGIE :

Tél. France : +33 (0)1 44 22 24 35

Courrier électronique : engiepress@engie.com

 [ENGIEpress](#)